

# Travaux d'assainissement

La communauté d'agglomération Val Parisis va procéder à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de l'avenue Mauvoisin sur la commune de Sannois.

Début des travaux

23/02/2026

Fin des travaux

13/03/2026

## Circulation et stationnement

Pendant toute la durée du chantier, la circulation sera adaptée selon l'avancement des travaux et pourra être restreinte ou temporairement interdite sur certains tronçons.

Le stationnement pourra être interdit ponctuellement sur l'ensemble de l'avenue Mauvoisin pendant toute la période des travaux, en fonction des besoins du chantier.

Il est donc recommandé aux riverains de sortir leurs véhicules avant 8h le matin, de les rentrer à partir de 16h30 et de privilégier le stationnement sur les voies adjacentes lorsque cela est possible.

## Détail des interdictions de circulation

- Lundi 2 et mardi 3 mars

Interdiction de circuler entre le boulevard Charles de Gaulle et la place de Verdun.

- Mercredi 4 mars

Interdiction de circuler entre la place de Verdun et l'angle de l'allée des Tilleuls.

- Jeudi 5 mars

Interdiction de circuler entre l'allée des Tilleuls et la rue de la République.

Exception : pour les résidents des deux immeubles situés allée des Érables et allée des Tilleuls, la circulation sera exceptionnellement mise en double sens.

- Vendredi 6 mars

Interdiction de circuler entre le boulevard Charles de Gaulle et la place de Verdun.

- Lundi 9 mars

Avenue Mauvoisin interdite à la circulation entre l'allée des Tilleuls et la rue de la République.

Rue de la République interdite à la circulation entre les n°2 et n°14.

## Coordonnées

Avenue Mauvoisin

95110

Sannois

Infos pratiques

Ces travaux, réalisés sans tranchée, permettent de rénover les canalisations en limitant les ouvertures de chaussée et les nuisances.

La technique de gainage utilisée (polymérisation de la gaine) peut produire ponctuellement de la vapeur d'eau visible.

Ce phénomène, parfois impressionnant visuellement, est totalement maîtrisé et ne présente aucun danger pour les riverains.